

Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvree, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 328. — TELEPHONE

SERIE DE CHUTES

Dans le lavage de la société anonyme de peignage de la rue d'Alger, Jean Coats, âgé de 56 ans, maçon, demeurant rue Jean-Bart, cour Vauvrière, 4, a glissé en portant un sac de ciment et est tombé le bras droit sur une lame de fer qui a coupé la main et le bras droits.

Chez Achille Welcomme-Fridherbe, li-vreur de viasins, Raymond Duboit, âgé de 35 ans, tireur de corde, demeurant rue Neuve-Duhamel, descendant d'une échelle liée sur une planche fixée reliant deux piquages, il glissa et la secousse ayant brisé la corde qui retenait l'échelle, vint s'abattre sur le sol, se faisant de violentes contusions au dos.

Enfin dans la salle des teintures de l'établissement Allart Housseau, Louis Praille, âgé de 25 ans, teinturier, demeurant boulevard de Metz, maison Lestienne, est tombé et s'est blessé à la main et à l'épaule gauche.

DANS L'ESCALIER

Travaillant pour le compte de son patron, Auguste Pennet, entrepreneur, 33, rue de Crouy, dans un chantier, rue de Metz, Jules Vion, âgé de 41 ans, manoeuvre, demeurant en Belgique, a fait une chute dans un escalier en pierre.

Il s'est contusionné le thorax et la nuque avec fracture de la 7^e côte. Il devra cicatrifier pendant trois semaines.

A L'HOPITAL

BLESSE AU THORAX. — On a conduit, hier, à l'hôpital de la Fraternité, Louis Desarmieux, âgé de 35 ans, débardeur, demeurant 44, rue de Flandre.

Louis Desarmieux avait reçu un sac sur le corps en descendant une batarde pour le compte de la Coopérative de la rue d'Alsace.

TOMBE D'UNE ECHELLE

Jean-Baptiste Tretieux, garde d'écurie au dépôt de l'ébouage, 108, rue Decrême, a été victime d'un accident dans l'écurie qu'il avait chargé de garder.

Volant, vers 9 heures et demie du soir, monter pour se coucher, il grimpa à l'échelle lorsque celle-ci se déplaça et l'ouvrier fut projeté sur le sol. Il s'est assez sérieusement blessé au genou droit.

DISTRIBUTION DES PRIX

au Collège de jeunes filles.

Hier matin, à 9 heures, a eu lieu la distribution solennelle des prix au collège de jeunes filles de Roubaix.

M. Dewitte, président, assisté de Mme A. Séverin, directrice du collège, et de MM. Taubert, directeur de l'enseignement, Dupré, directeur d'école; Sengier, membre du Conseil départemental de l'enseignement primaire; Salvadore Schiller Lavallée.

M. Dewitte a prononcé les discours d'usage et remerciements. Les discours ont été dirigés par Mme Pruss, et la Grande Harmonie, sous la direction de M. Paul Fournier, ont rompu la monotonie de la lecture du palmarès.

C'est ainsi que nous avons entendu pour partie des discours suivants :

« Le Voyageur de la Nuit », « Le Moulin » et « Bal des Fleurs » qui nous ont permis de constater que l'instruction musicale était parfaite au collège de jeunes filles.

Quant à l'autre instruction, si nous pouvions publier la liste des récompenses on pourrait voir quelle ne laisse rien à désirer et les résultats obtenus aux examens sont fort élevés.

Voici ces résultats.

RESULTATS DES EXAMENS

Diplôme de fin d'études secondaires délivré par M. le ministre de l'Instruction publique :

Smet Gabrielle, Levrier Renée, Mahieu Flore, Tellier Marguerite, Fohlen Simone.

Certificat de 3^e année secondaire délivré par M. le directeur :

Fohlen Jacqueline, Kuntz Jeanne, Mahieu Marie-Louise, Van Madeleine, Wattlelle Marie.

MARIAGES DE LA FETE

DES FABRICANTS

Trente mariages sont inscrits pour le samedi et dimanche pour le lundi de la Pentecôte. Les mariages de M. Leblanc, adjoint au maire, procèdera aux unions de dix heures et quart à onze heures et demie du matin.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

PROTEGEONS LES TRAVAILLEURS. — Pour avoir fait travailler de nuit des enfants non âgés de 18 ans. Pour en avoir fait travailler d'autres pendant plus de douze heures. M. Alfred Delcourt, briquetier, au Saipin-Vert, à Watrelles, est condamné à 22 amendes de 5 francs.

L'inspecteur du travail a dressé un procès-verbal qui a été déposé, tonnelier, à Wasquehal, qui remplace le lavabo réglementaire par un tonneau muni de robinets cassés et ne tient pas son atelier assez propre.

M. Delourme dépêche un avocat pour déclarer que le tonneau possédait des robinets épatés quant au fonctionnement, et que ses ateliers sont des modèles de propreté.

L'affaire est remise à une autre audience pour permettre les constatations nécessaires.

LA FOLIE DE LA VITESSE

Plusieurs chauffards avaient à répondre du délit d'exces de vitesse.

Le jeune Eugène Boiteau, que l'on s'obstine à ne pas condamner aux quelques jours de prison nécessaires pour punir son ardeur, se trouve à la tête de deux contraventions.

Il est condamné à deux amendes de 10 fr. Par contre il est condamné à 1 franc pour trop long stationnement. Il est donc procureur de sa propre condamnation.

M. Albert Vanthooven qui marchait à allure folle, au boulevard d'Armentières et de la rue d'Alsace, est condamné à 4 francs.

Le docteur Destrouzeux lui a prescrit 15 jours de repos.

M. Bourlet R., à Wasquehal, occupé chez son frère, s'est fait une déchirure musculaire en cubitant une berline de charbon dans la cave des chaudières.

Le docteur Butin lui a prescrit 10 jours de repos.

ET LA LOI GRAMMONT ?

Louis Couraut, entrepreneur de balage, et son employé, Louis Couraut, ont été condamnés à 5 francs d'amende pour avoir fait traîner des bœufs par-dessus des chevaux dont la peau était à vif au-dessous du collier.

IL FAUT UNE AUTORISATION. — Malgouren et Pollet-Leman n'ont pas cru devoir demander l'autorisation pour construire une usine, rue de Leers, à Watrelles. Ils sont condamnés à 2 francs d'amende et à démolir la construction.

DEUX BACCHANTES.

Philomène Massé, qui se livre régulièrement tous les soirs à l'ivresse, toujours pour la même cause, est condamnée à 5 francs d'amende et à 24 heures de prison.

Eudoxie Roussel, fidèle disciple de Bacchus, elle aussi est condamnée à 5 francs d'amende.

EN CAMELOT DU ROY.

Il fit trêve figure, le pauvre « Camelot » qui répond au nom de Joseph Nisse.

Joseph piné au moment où il placardait du papier blanc non timbré sur un mur, vient expliquer ses raisons au commissaire. Il est innocent comme l'enfant qui vient de naître.

Ce n'est pas moi, Monsieur, c'est l'autre.

Il est prouvé que ce n'est pas seulement l'autre et le camelot livide sort les jambes écartées et tremblantes, après s'être entendu condamner à deux amendes de 5 francs.

Parti Socialiste

GRUPE L'EMANCIPATION

La réunion du groupe L'Emancipation, aura lieu aujourd'hui, vendredi, 30 juillet à 8 heures, chez Delaisson, examinateur de la Raquette, 30, rue Archimède.

Ordre du jour très chargé, présence de tous les membres indispensable.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DE LA RUE DECERME. — L'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole de la rue Decrême, organisée pour le lundi 2 août une visite à la papeterie de la Société anonyme Levaillant Biernans à Maron-Barvaux (fabrication des papiers couchés de fantaisie). Rendez-vous à l'Ecole (cours de la rue Decrême) à 1 h. 50, départ à 2 heures (heure militaire) la route sera faite à pied, arrivée à l'usine à 3 h. 30.

Cette sortie sera absolument gratuite pour les sociétaires, l'usine sera visitée au marche.

ECOLE DE TIR ET DE PREPARATION MILITAIRE DE LA FEDERATION DES ECOLES BELGIQUES DE ROUBAIX.

Aujourd'hui, vendredi, 30 juillet, à huit heures du soir, réunion au local. Une très importante communication sera faite avant les vacances.

CHAMBRE SYNDICALE DE LA METALLURGIE ET PARTIE SIMILAIRE.

Vendredi 30 juillet 1909, à huit heures précises du soir. Réunion de la Commission administrative à la Bourse du Travail.

Ordre du jour important.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 29 juillet 1909

Naissances. — Marguerite Delosse, Grande-Rue, 97. — Angèle De Vriesse, rue de la Guinquette, cour Mulliez, 73. — Louis Housseau, rue de Tourcoing, cour Mathon, 12. — Augustin Drome, avenue Julien-Lagache. — Mireille Craynest, boulevard de Cambrai. — Pierre Guillaume, boulevard de Cambrai. — Céline Lecomie, rue Smet, 13.

Décès. — Louis Robaeya, 69 ans, laveur de laines, avenue Julien-Lagache. — Sophie Duquenois, 69 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache. — Louis Croq, 67 ans, tisserand, avenue Julien-Lagache. — Morté, 1.

CROIX UN PENDU

Prosper Roussel, 45 ans, zincneur, demeurant rue Charles-Cuvier, 46, était atteint d'une maladie incurable et depuis environ quatre mois il était incapable de travailler. Hier, à une heure un quart, sa femme le quitta pour aller travailler comme garde-conches. A une heure et demie, une voisine vint le rendre visite et trouva le malheureux Roussel pendu à l'escalier du grenier. Malgré tous les soins, il fut impossible de le ramener à la vie.

ENTRE DEUX ROULEAUX.

Delacour Sidonie, 19 ans, domestique Grande-Rue, 15, cour du Pavillon-Chinois, fille de rubans chez Holden, a eu le médius gauche pris entre deux rouleaux et y passant un ruban de laine. Le docteur Barroy lui a prescrit 30 jours de repos.

RENTES OUVRIERES.

Chez Seynave-Dubocage, constructeur, Bourgeois Henri, 19 ans, frappeur, demeurant rue de Babylone, 19, a été coupé du fer, s'est blessé à la main droite.

Un manoeuvre plâtrier, Milesclamps Georges, 20 ans, rue de Tourcoing, 148, occupé pour M. Delcourt dans des maisons en construction rue du Riez, s'est blessé aux reins en soulevant un fardeau.

Un ouvrier terrassier, Garroy Alois, 44 ans, demeurant à Heseux-Lagache, occupé à une tranchée pour le gaz au chemin d'Hen, a été blessé à la jambe gauche par la chute d'un tuyau.

UNION CYCLISTE DU NORD. — Les adhérents à la section de Croix sont invités à assister à la réunion qui aura lieu le samedi 31 juillet prochain, à huit heures et demie du soir, chez M. Augustin Telliez, 15, place de la République.

Ordre du jour. Communication très importante. Présence indispensable.

WATRELOS VERS LA BELGIQUE

Hier, les gardes Houttemann et Vandeputte ont arrêté au Nouveau-Monde, Charles Vanschamelhout. Ce Charles est un gaillard réclame par divers parquets de Belgique, notamment par le parquet de Courtrai. Il fut condamné dans cette dernière ville, en juin 1909, à 8 mois de prison pour vol.

LA FRAUDE. — Les douaniers de la Martinie ont arrêté, hier, à 7 heures et demie du soir, Georges Balenon, un roublinois, âgé de 18 ans, qui passait quelques kilos de café.

WASQUEHAL

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — M. Dewilde J., à Croix, occupé chez M. Lejeune, filature du Nord, s'est fait une plaie à la main gauche en coupant un cerple d'une balle.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 29 juillet

Naissances. — Marie Dujardin, rue de la Tranquillité, 10. — Marie Vandecasteele, boulevard de l'Égalité. — Albert De Loof, rue Nationale, 122. — Odette Van der Nieuwe, rue Nationale.

Décès. — Ernest Steeman, 33 ans, fleur, rue Achille Testelin, 18. — Louis Locier, 67 ans, sans profession, rue Nationale, 122. — Florine Dievraux, 74 ans, sans profession, rue de Brest, 21.

LANNOY

CONCOURS DE GYMNASTIQUE. — Le Comité d'organisation, au terme de ses travaux, adresse ses plus chaleureux remerciements à tous ceux qui directement ou indirectement ont bien voulu l'aider dans sa tâche.

La plus cordiale des bienvenues est souhaitée d'avance aux étrangers. Les drapeaux belges et français se confondront. Les illuminations et les décorations seront féériques.

A L'ECOLE. — Louis Jombart de la section militaire de l'amicale, dirigée par notre ami M. Croix, a passé avec succès ses examens.

Vanderplaten, Campagne, Roudreau, Constant Lescoffre, Franchomme, Dugardien et Duquesne, élèves de l'école municipale ont passé avec succès les examens pour le certificat d'études complémentaires. Félicitations aux maîtres et élèves.

La distribution des prix aux élèves des écoles se fera lundi prochain à 2 heures.

La musique municipale prêtera son concours.

FLERS

ELECTION D'UN MAIRE SOCIALISTE

Mercredi soir, le Conseil municipal réuni en séance a procédé à l'élection du maire et d'un adjoint spécial à l'élection-civil pour Fliers-Broucq.

Pour l'élection du maire il y avait 21 votants. M. Henri Delporte, adjoint socialiste, de la section du Broucq, a été élu par 12 voix.

Il y avait 22 votants pour l'élection de l'adjoint. Au 2^e tour, M. Armand Jouvevaux a été élu par 12 voix contre 9 à M. Jules Tiers.

LYS

VOL DE POULETS. — Plainte a été déposée par Jules Lesaffre, domicilié hameau du Fresnoy, pour vol de plusieurs poulets la nuit dernière.

HEM

HISTOIRE DE BRIGANDS. — Mme Lejeune, Louis Cabaretiers au hameau des Trois-Baudels a déposé une plainte pour bris de carreaux contre deux voisins, MM. Pantiny et Delrué qui, interrogés par les gendarmes, nièrent formellement le larcin.

TOUFFLERS

PLAINTES. — Gustave Dubois a déposé une plainte contre Paul Jouvevaux, sujet belge, qui lui porta des coups à Templeuve (Belgique).

La police enquête.

GAZETTE TOURNAISE

Adressez prochainement le citoyen DUMORTIER, 12, rue Desurmont.

DISTRIBUTION DES PRIX

Hier matin, à onze heures, a eu lieu la distribution des prix du collège de jeunes filles, sous la présidence de M. Hugot, chef de division du ministère de l'Instruction publique, ayant à ses côtés, MM. Lyon, recteur de l'Académie, Dron, directeur; Gourdon, censeur du Lycée, Mile Baudry, inspectrice; M. Dramais, du Bureau d'Administration; Bourcier, inspecteur primaire.

Les discours d'usage a été prononcé par M. Hugot.

Pendant la lecture du palmarès un duo a été chanté par Marie Chantut et Elisabeth Fustice, et plusieurs chœurs furent exécutés par les élèves.

DES NOMADES A L'EPIDEMIE

Les chaudières-étameurs Galiciens qui, il y a un an environ, ont séjourné à Hellennes-Lille, ont établi leur camp rue d'Orléans, de l'angle de la rue de l'Épidémie. La trupe compte cent dix têtes, hommes, femmes et enfants.

Après-midi, M. Rougier, commissaire de police du premier arrondissement, et plusieurs agents se sont rendus au camp pour recevoir la déclaration d'identité de ces nomades.

LA FOIRE

Ce soir, nouveaux débuts au Cirque Suisse. Les dix matadors, acrobates sauteurs; les trois Jingles, équilibristes et jeu de barres, nouveautés écrites pour trois messieurs.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez MM. Tiberghien frères, rue de Paris, un chauffeur, M. Cyrille Vandevondel, 44 ans, rue d'Anvers, 27, s'est fait une déchirure musculaire intercostale gauche en soulevant une pelle de charbon, 8 jours de repos. Docteur Vermeersch.

Un tisserand de chez M. Alphonse Poillet, rue de Bradford, M. Polydore Lahoussie, 27 ans, rue Gambetta, 42 à Mouvaux, en chargeant une navette à son taurinaire droit écrasé sous un banc. Huit jours de repos. Docteur Vermeersch.

A la teinturerie de M. Aimable Liard, rue Saint-Pierre, un teinturier, M. Joseph Debry, rue de Mouscron, en portant un bar de teinture, s'est fait une contusion à la face interne du genou gauche. Dix jours de repos. Docteur Lagache.

Je ne fume que le NIL

A L'UNION TOURNAISE

Nous sommes heureux d'enregistrer un succès de plus à l'actif de notre société municipale l'Union Tournaisienne. Sur 22 des nos élèves du cours spécial d'Instruction militaire, qui se présentent aux examens du Brevet d'aptitude, 18 ont été reçus et plusieurs d'entre eux, se classent dans les premiers.

On juge de l'importance de ce résultat quand on saura que sur 102 candidats qui composent la troisième série, 51 seulement ont été reçus. Voici le nom des candidats qui ont décroché leur diplôme.

Lemaire Jean, Lefrançois Emile, Monoyer Jules, Allart Joseph, Godin Henri, Novelle Gustave, Verthout Albert, Piau Armand, Mispelcote Julien, Desportes Henri, Leclercq Albert, Budot Pierre, Vandamme Jean, Lambotte Jules, Dauby Joseph, Deldyck Joseph, Noff Louis, Lefebvre Joseph.

L'un d'eux, Monoyer Jules, s'est particulièrement distingué à l'épreuve de tir en plaçant ses vingt balles en cible 12 balles d'essai et 8 balles dans chacune des trois positions, debout, à genou et couché. Il a reçu les plus vives félicitations des officiers qui composaient la commission d'examen et le président de l'Union Tournaisienne a décidé de lui attribuer la médaille de vermeil, accordée par le ministre de la Guerre et qui constitue avec trois médailles d'argent, le plus haut honneur militaire de Belgique. Les succès de l'Union Tournaisienne sont d'autant plus méritoires que ses éléments se recrutent presque exclusivement parmi les ouvriers et que la tâche est parfois rude de leur inculquer les connaissances un peu ardues du programme.

Il y a, à l'heure, en tout cas, un bel exemple à présenter aux futurs conscrits de notre classe populaire.

EMPRUNT INTERCOMMUNAL DE 1860

Tirage d'obligations le 2 août 1909, à neuf heures, au bureau de la Ville de Tourcoing, 813 numéros seront extraits de la roue.

L'AVENIR FORAIN

La réunion corporative aura lieu aujourd'hui, vendredi, 30 juillet, à dix heures très précises, établissement Errard, place Charles-Roux.

Ordre du jour : Placement et droits de place. — 2. Rôles, etc. — 3. Questions diverses.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 29 juillet

Naissances. — Marie Dujardin, rue de la Tranquillité, 10. — Marie Vandecasteele, boulevard de l'Égalité. — Albert De Loof, rue Nationale, 122. — Odette Van der Nieuwe, rue Nationale.

Décès. — Ernest Steeman, 33 ans, fleur, rue Achille Testelin, 18. — Louis Locier, 67 ans, sans profession, rue Nationale, 122. — Florine Dievraux, 74 ans, sans profession, rue de Brest, 21.

LILLE

La journée des Tamponneurs

Le car C, numéro 569, longeait jeudi matin, vers 11 heures, le Boulevard des Ecoles, se dirigeant vers la Porte d'Arras, lorsqu'il entra en collision avec la voiture de Mme Vve Tripiet, laitière à Fretin.

Le choc, qui fut assez violent, repoussa la voiture hors des voies.

On n'a heureusement aucun accident de personne à déplorer. La laitière ressentit une émotion passagère qui fut vite calmée.

Les deux véhicules ont subi des avaries assez appréciables.

ACCIDENT DE TRAVAIL

Un accident d'une certaine gravité s'est produit dans la journée d'hier à la fabrique de fil à coudre, Vue Crespel et fils, rue des Jardins.

M. Ad. Pradier, 33 ans, filateur, demeurant, Saint-Maurice, était occupé avec plusieurs camarades au démantèlement d'un métier.

A un moment donné, l'ouvrier au tournant de l'escalier cut la main droite prise entre le mur et le métier et manqua de se briser.

On s'empressa de le dégrager de sa pénible situation, mais l'ouvrier qui poussait des cris douloureux et souffrait atrocement avait eu le médius droit complètement écrasé et partie des os brisés.

Après avoir reçu dans l'usine les premiers soins d'un docteur, M. Pradier a été transporté à l'Hôpital Saint-Sauveur, où l'on considère comme indispensable l'amputation du doigt blessé.

Les vols dans les gares

La première brigade de police mobile de Lille vient de découvrir une importante affaire de vol au préjudice de la Compagnie du chemin de fer du Nord.

A la suite d'une enquête de l'inspecteur Lefebvre, M. Lefebvre, commissaire divisionnaire, chef de poste, M. Benoit, commissaire et les inspecteurs de la brigade de mettre la main sur les auteurs de ces vols.

Hier ces messieurs se présentaient à Amiens chez les pommes Poulain et Tellier. Ils furent surpris par le marchand de légumes et l'ouvrier qui y volait.

L'un d'eux, Teller, avoua que depuis deux ans, ils s'introduisaient la nuit en escaladant les clôtures et de préférence le samedi dans les gares de marchandises d'Amiens et Longueau et y volaient les ballots à leur portée.

Parmi les dix vols accomplis par Teller figure l'emlèvement d'un colis contenant 250 paires de chaussures.

Mais c'est aux tissus que les voleurs donnent leur préférence; avec les pièces de tissu de velours volées les deux individus confectionnaient des chemises et des vêtements divers qu'ils écoulèrent chez un complexe encore inconnu.

La Compagnie du Nord ne s'était jusqu'ici aperçue de rien, mais elle a subi un préjudice qui ne serait pas inférieur à 10,000 fr.

L'enquête continue.

SERVANTE TROP COQUETTE

Nous avons relaté la semaine dernière, l'arrestation d'une jeune femme Raymond Vonck servante chez M. Gros, négociant rue Jacques-mars-Giêlle, qui avait volé à son patron, une somme de 300 francs.

Quand on arrêta l'indélicat servante, elle avait déposé déjà plus de 20 francs en objets de toilette et bijoux.

M. Ducup de Saint-Paul, juge d'instruction, vient de la renvoyer à l'audience du 31 juillet du tribunal correctionnel.

L'AVIATION A LILLE

M. Pierre Clement, membre du Nord Aviation, faisait dimanche passé, au Champ de Mars, des essais nouveaux de son biplan, déjà essayé le 21 juin. Tiré par le treuil de la société, très obligeamment conduit par M. R. Colquhoun, il réussit un joli vol. L'atterrissage étant un peu brutal, des modifications seront apportées au train amortisseur.

Ne le-teurs connaissent sans les essais d'aéroplane entrepris à Ronchin par M. Lefebvre, membre du Nord Aviation, avec son gracieux monoplane.

D'autre part, le Nord Aviation tenait mercredi soir une réunion sportive à son parc de Marq-en-Barœul. Deux appareils de l'aviation de la société le P. F. VIII et celui que M. le comte de Montigny a très généreusement mis à la disposition de la société, furent sortis avec le plus grand succès. On réalisa des vols de 150 à 200 mètres, à des hauteurs variant de 1 à 4 mètres.

MM. Maurice Walbaum, Robert Gondonnier et Constant Vandamme, rivalisèrent de hardiesse, aux applaudissements de la foule qui s'était rassemblée derrière les clôtures.

LES PRIX A L'ECOLE SAGGIO

La distribution solennelle des prix aux élèves de l'Ecole pratique d'Industrie Baggio aura lieu dans la salle du Gymnase de la place Sébastopol, dimanche 1er août, à trois heures et demie précises.

L'inauguration de l'Exposition annuelle des travaux exécutés par les élèves aura lieu à l'issue de la distribution des prix, dans l'une des salles de l'École, rue Racine.

Des expériences de télégraphie sans fil et de télémechanique seront présentées aux visiteurs à l'aide d'appareils construits par les élèves de la section d'électricité industrielle.

A la suite des examens de sortie qui ont eu lieu du 12 au 28 juillet ont été reçus :

Au diplôme d'électricien : 1er Lenfant Henri, 2^e Cowez Etienne, 3^e Seyler Marcel, 4^e Waghiart Arthur, 5^e Royer Jules, 6^e Hanssens Isidore, 7^e Desnoson Gustave.

Au certificat d'études pratiques industrielles : 1^{er} Defoasse Etienne, 2^e Vanacker Jean, 3^e Wasse Marcel, 4^e Oll Henri, 5^e Janssen Albert, 6^e Laurant Fernand, 7^e Bolle Alfred, 8^e Delvaux Edouard, 9^e Philippart Richard, 10^e Longret Emile, 11^e Roghnaux Albert, 12^e Charlet Henri, 13^e Richeux Albert, 14^e Castille André, 15^e Paux Raphaël, 16^e Bonnet Etienne, 17^e Dumortier Eugène, 18^e Laignef Jean, 19^e Ricovéri Virgile, 20^e Calame Pierre.

UN CLIENT SERIEUX DE BAZARS

Félix D'Argent, 49 ans, se disant miroitier à Bruxelles, sortait hier de la maison d'arrêt de Lille où il venait de faire une cure d'une dizaine de jours, pour avoir dérobé des objets à l'étalage d'un bazar de la rue Faidherbe.

Au lieu de se corriger, Félix recommença dans la soirée de jeudi ses exploits qui, hélas, ne furent pas davantage corrigés de succès dans un bazar de la rue de Béthune.

Vers 7 heures et demie, profitant de l'affluence de monde circulant dans cette rue, il entra dans le bazar et, sans aucune gêne, enleva un bassin en émail. Il se disposait à

disparaître, lorsqu'un employé du magasin l'ayant aperçu, s'en fut l'appréhender.

Doué d'une audace nouée, Félix, le prenant de haut, pria l'employé de le laisser partir ou sans cela il allait le gifler.

Il leva la main pour mettre à exécution sa menace, lorsque l'agent Lemaire, de passage dans la rue, accourut et conduisit d'Argent au poste du 1^{er} arrondissement.

MORT A LA TACHE

Un pénible accident s'est produit mercredi vers midi.

Un cheval attelé à un tombereau appartenant à M. Montaigne, de Thumesnil, en passant à proximité de la Porte de Canteleu, glissa et tomba lourdement sur la chaussée. Dans sa chute l'animal se brisa les deux jambes de devant.

La pauvre bête dut être abattue sur place.

La circulation du car A en raison de cet accident, fut interrompue pendant un quart d'heure.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Le grave accident d'auto

Nous avons relaté le grave accident d'automobile qui survint lundi matin sur la grande route.

Nous sommes allés prendre des nouvelles de celui qui fut victime : M. Jean-Louis Liore ne laisse rien de son état inquiétant.

En effet, M. le docteur Lesne qui prodige ses soins au blessé a constaté qu'en plus des blessures produites par le tamponnement et la chute : plaies au front à la main gauche, à l'avant-bras droit, luxation de l'épaule gauche, plaie du genou gauche avec délabement de la rotule et mise à nu du fémur à hauteur de l'articulation, le malheureux maître bourellier était en proie à un violent abatement consécutif d'une commotion cérébrale.

M. Cottignies, commissaire de police, qui a terminé son enquête par l'audition de témoins s'accordant tous à déclarer que le chauffeur de l'auto écrasée n'avait pas fait fonctionner son appareil avertisseur, n'a pu entendre la déclaration de la victime. M. Darras étant de celui-ci ne permettant aucun interrogatoire.

CE QUE L'ON TROUVE. — M. Cyrille Cerf, domestique chez M. Flament, marchand de charbons, rue Pasteur, a trouvé mercredi vers quatre heures et demie de l'après-midi sur la grande route, un rouleau de cuir pesant une trentaine de kilos. Ce rouleau qui a été perdu par un voyageur est à la disposition de son propriétaire chez M. Flament, dont le domestique est venu faire sa déclaration à la police.

DOIGT ECRASÉ. — L'ouvrier pressoir, Charles Demay, de la filature Guillaumand et fils a été sérieusement blessé au cours de son travail.

Étant occupé à raler un morceau de lin enroulé autour d'une vis de presse l'ouvrier eut le majeur gauche écrasé par une autre presse descendante.

Avant de regagner son domicile, qui se trouve à l'Ouest, impasse Leprince, 9, à Lille, l'ouvrier a reçu les soins d'un docteur qui lui a ordonné trois semaines de repos.

BLESSE A LA JAMBE. — Par la chute d'une cornière dans l'atelier de M. Vandebael, serrurier, l'ouvrier Henri Brice, demeurant rue Marais, a eu la jambe droite abîmée. Il restera éloigné de son travail pendant une quinzaine de jours.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HAUBOURDIN

UN ENFANT ECRASE PAR LE TRAMWAY

Un vol de cuir. — M. Flament, marchand de charbons, rue Pasteur, a trouvé mercredi vers quatre heures et demie de l'après-midi sur la grande route, un rouleau de cuir pesant une trentaine de kilos. Ce rouleau qui a été perdu par un voyageur est à la disposition de son propriétaire chez M. Flament, dont le domestique est venu faire sa déclaration à la police.

DOIGT ECRASÉ. — L'ouvrier pressoir, Charles Demay, de la filature Guillaumand et fils a été sérieusement blessé au cours de son travail.

Étant occupé à raler un morceau de lin enroulé autour d'une vis de presse l'ouvrier eut le majeur gauche écrasé par une autre presse descendante.

Avant de regagner son domicile, qui se trouve à l'Ouest, impasse Leprince, 9, à Lille, l'ouvrier a reçu les soins d'un docteur qui lui a ordonné trois semaines de repos.

BLESSE A LA JAMBE. — Par la chute d'une cornière dans l'atelier de M. Vandebael, serrurier, l'ouvrier Henri Brice, demeurant rue Marais, a eu la jambe droite abîmée. Il restera éloigné de son travail pendant une quinzaine de jours.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HAUBOURDIN

UN ENFANT ECRASE PAR LE TRAMWAY

UN VOL. — Le gendarmier a ouvert une enquête à l'effet de découvrir l'auteur d'un vol de cuir — un demi-flanc de vache — commis à la tannerie Levert, rue Sadi-Carnot.

Un sieur D..., manoeuvre de maçon, actuellement employé à un travail dans cet établissement, a été saisi par le gendarmier.

CHEZ LES ANCIENS ELEVES. — La commission de l'Association amicale des anciens élèves de l'école communale d'Haubourdin a tenu sa réunion mensuelle le 17 juillet courant.

D'un commun accord il a été décidé que l'assemblée générale qui habituellement se tient dans le courant du mois de juillet, sera convoquée au 17 octobre prochain à midi. La réunion se fera à l'école communale.

Ainsi que chaque année elle sera suivie d'un banquet.

ARRONDIS